Nº 87F0009X au catalogue

Bulletin de service

Cinémas

2010

Faits saillants

- L'industrie des cinémas a généré des revenus d'exploitation totaux de 1,6 milliard de dollars en 2010, en hausse de 2,8 % par rapport à 2009. L'augmentation en 2009 avait été de 12,0 %. Cette tendance à la hausse se poursuit depuis 2005.
- Les dépenses d'exploitation totales ont par ailleurs augmenté de 3,5 % en 2010 pour se chiffrer à 1,4 milliard de dollars. Cette hausse fait suite à une augmentation de 10,4 % en 2009.
- L'industrie a enregistré une marge bénéficiaire d'exploitation de 11,3 % en 2010, une légère baisse par rapport à celle de 2009 qui s'établissait à 11,9 %.
- Les revenus au guichet ont augmenté de 4,2 %, pour atteindre 960,7 millions de dollars, tandis que les revenus de concession se sont accrus de 2,2 % pour s'établir à 453,5 millions de dollars. Le principal facteur qui a motivé la croissance des revenus au guichet a été la hausse de 6,2 % sur un an du prix moyen des billets d'entrée. Cette majoration s'expliquait en partie par le prix supérieur des billets pour les films tridimensionnels et les coûts accrus de production cinématographique.
- Le nombre d'entrées a accusé une faible baisse en 2010 pour la première fois en cinq ans. Les cinémas, les cinéparcs et les festivals du film ont vendu 112,2 millions de billets d'entrée en 2010, un déclin de 1,9 % par rapport aux 114,4 millions de billets vendus en 2009.
- Quatre provinces représentaient 88,1 % des revenus d'exploitation en 2010. Il s'agit de l'Ontario (40,9 %), du Québec (18,5 %), de l'Alberta (14,6 %) et de la Colombie-Britannique (14,1 %).
- Les cinémas exploités par des grandes chaînes et classés selon les revenus d'opération ont obtenu 83,8% du revenu total de l'industrie en 2010, en légère hausse par rapport à 2009 (83,7%). Ces grandes chaînes de cinéma ont maintenu leur dominance au cours des cinq dernières années en termes de revenus, de dépenses, de bénéfices, des revenus d'entrées, des ventes de concession et d'assistance.
- Les revenus d'exploitation des grandes chaînes de cinéma ont progressé de 3,6 % en 2010. Parallèlement, leurs dépenses d'exploitation ont augmenté de 4,1 %. Pour cette raison, leur marge bénéficiaire a régressé, passant de 13,5 % en 2009 à 13,1 % en 2010.

Note aux lecteurs

Les données de 2009 ont été révisées.

L'industrie des cinémas comprend les établissements dont l'activité principale est la présentation de films. Afin de faciliter la présentation des caractéristiques dans la présente diffusion, la référence au mot « cinéma » comprend les cinémas, les ciné-parcs et les festivals du film.

Dans le présent communiqué, nous avons supprimé les données pour Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, le Yukon, le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest, ces données étant confidentielles en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique.

Tableaux statistiques

Tableau 1
Statistiques sommaires pour le secteur des cinémas, 2008 à 2010

	Revenus d'exploitation	Dépenses d'exploitation	Salaires, traitements et avantages sociaux	Marge bénéficiaire d'exploitation
	milliers de dollars			pourcentage
2010 p				
Terre-Neuve-et-Labrador	x	x	x	x
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	x	x	x	x
Nouveau-Brunswick	x	x	x	x
Québec	291 324	275 640	46 106	5,4
Ontario	642 769	588 544	90 528	8,4
Manitoba	x	x	x	x
Saskatchewan	43 559	37 233	5 616	14,5
Alberta	230 157	180 939	26 727	21,4
Colombie-Britannique	221 151	193 103	25 281	12,7
Yukon	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest	x	x	x	x
Nunavut	x	x	x	x
Canada	**1 571 974**	**1 394 349**	**214 094**	**11,3**
2009 r				
Terre Neuve et Labrador	x	x	x	x
Île du Prince Édouard	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	x	x	x	x
Nouveau-Brunswick	x	x	x	x
Québec	275 670	253 933	44 113	7,9
Ontario	617 992	569 539	87 915	7,8
Manitoba	x	x	x	x
Saskatchewan	42 636	32 450	4 978	23,9
Alberta	224 592	175 420	25 946	21,9
Colombie-Britannique	222 741	193 524	25 588	13,1
Yukon	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest	x	x	x	x
Nunavut	x	x	x	x
Canada	**1 529 689**	**1 347 170**	**209 430**	**11,9**
2008				
Terre-Neuve-et-Labrador	x	x	x	x
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	x	x	x	x
Nouveau-Brunswick	x	x	x	x
Québec	246 128	240 763	40 773	2,2
Ontario	546 904	499 274	76 438	8,7
Manitoba	x	x	x	x
Saskatchewan	37 475	32 012	4 753	14,6
Alberta	206 735	163 958	23 398	20,7
Colombie-Britannique	208 747	182 274	24 852	12,7
Yukon	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest	x	x	x	x
Nunavut	x	x	x	x
Canada	**1 365 874**	**1 220 010**	**187 545**	**10,7**

Note(s) : Conforme au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), incluant tous les établissements classés au 512130 (salles de cinéma, ciné-parcs et festivals du film). Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondent. Voir la section « Source de données, définitions et méthodologie » à la fin des tableaux pour la définition des termes.

Tableau 2
Profile sur le secteur des cinémas,[1] 2008 à 2010

	Provinces de l'Atlantique[2]	Québec	Ontario	Manitoba	Saskat-chewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoires[3]	**Canada**
					milliers de dollars				
Revenus d'exploitation									
Total des revenus des entrées									
2010 p	x	184 660	389 974	x	23 660	137 361	139 538	x	960 748
2009 r	x	167 107	368 232	x	23 646	133 735	142 268	x	922 147
2008	x	149 599	327 888	x	20 447	124 145	132 103	x	826 072
Ventes d'aliments et de boissons									
2010 p	x	67 045	184 117	x	15 965	76 334	61 262	x	453 477
2009 r	x	66 662	176 789	x	15 109	73 138	61 544	x	443 612
2008	x	58 481	158 846	x	12 577	64 740	59 593	x	394 372
Tous autres revenus d'exploitation									
2010 p	x	32 068	54 350	x	3 052	13 388	13 416	x	122 744
2009 r	x	28 395	48 401	x	2 383	12 240	11 911	x	109 936
2008	x	28 068	48 748	x	3 224	13 519	11 994	x	112 299
Total des revenus d'exploitation									
2010 p	x	283 773	628 441	x	42 677	227 083	214 216	x	1 536 969
2009 r	x	262 163	593 422	x	41 138	219 114	215 722	x	1 475 695
2008	x	236 148	535 482	x	36 248	202 405	203 689	x	1 332 743
Dépenses d'exploitation									
Salaires, traitements et avantages sociaux									
2010 p	x	44 435	87 081	x	5 401	26 142	23 707	x	206 013
2009 r	x	40 922	81 536	x	4 746	25 126	23 983	x	196 729
2008	x	38 225	73 585	x	4 506	22 664	23 708	x	179 822
Coût des biens vendus									
2010 p	x	17 980	41 515	x	4 102	16 666	15 108	x	106 339
2009 r	x	16 319	36 581	x	2 745	14 849	14 300	x	95 745
2008	x	13 871	33 060	x	4 168	12 244	13 166	x	84 132
Location de films et versements de redevances									
2010 p	x	88 650	202 765	x	8 302	73 409	76 741	x	495 642
2009 r	x	82 202	195 845	x	12 204	70 566	78 623	x	485 586
2008	x	74 658	166 900	x	10 429	63 532	70 518	x	424 097
Toutes autres dépenses d'exploitation									
2010 p	x	117 440	243 765	x	18 459	61 983	71 056	x	553 504
2009 r	x	101 561	232 043	x	11 578	60 260	70 167	x	518 448
2008	x	104 073	214 590	x	11 855	61 555	70 177	x	500 019
Total des dépenses d'exploitation									
2010 p	x	268 504	575 126	x	36 263	178 200	186 612	x	1 361 497
2009 r	x	241 004	546 005	x	31 273	170 802	187 073	x	1 296 508
2008	x	230 827	488 134	x	30 959	159 996	177 569	x	1 188 071
					nombre				
Exploitation du cinéma									
Nombre d'entrées payées (assistance)									
2010 p	x	22 846 159	45 996 025	x	3 271 672	14 314 026	15 281 739	x	112 234 784
2009 r	x	23 080 019	46 308 519	x	3 428 359	15 142 057	16 038 138	x	114 369 820
2008	x	21 187 423	43 057 080	x	3 084 715	14 163 224	15 319 534	x	106 375 418
Nombre d'écrans									
2010 p	x	707	1 084	x	105	363	342	x	2 868
2009 r	x	636	1 025	x	87	338	342	x	2 691
2008	x	636	1 056	x	90	349	346	x	2 739
					pourcentage				
Marge bénéficiaire d'exploitation									
2010 p	x	5,4	8,5	x	15,0	21,5	12,9	x	11,4
2009 r	x	8,1	8,0	x	24,0	22,0	13,3	x	12,1
2008	x	2,3	8,8	x	14,6	21,0	12,8	x	10,9

1. Les estimations des activités économiques dans ce tableau sont fondées d'après un échantillon pondéré et excluent les établissements dont les revenus sont inférieurs à un certain seuil et qui ne sont pas compris dans le plan d'échantillonnage. La partie courverte par l'enquête inclut seulement les données pour les établissements visés par l'enquête et sont pondérés parce que certaines unités de l'échantillon représentent un certain nombre d'autres établissements qui n'ont pas été sélectionnés dans l'échantillon. La partie couverte par l'enquête représente environ 98 % du total des revenus de l'industrie.
2. Les provinces de l'Atlantique incluent : Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick.
3. Les territoires incluent : Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut.

Note(s) : Conforme au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), incluant tous les établissements classés au 512130 (salles de cinéma, ciné-parcs et festivals du film). Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondent. Voir la section « Source de données, définitions et méthodologie » à la fin des tableaux pour la définition des termes.

Sources de données, définitions et méthodologie

Aperçu

Cette enquête sert à recueillir les données financières et opérationnelles nécessaires pour produire des statistiques sur l'industrie des cinémas au Canada.

Les données collectées auprès des entreprises sont regroupées avec l'information provenant d'autres sources pour produire des estimations officielles de la production économique nationale et provinciale pour cette industrie.

Les estimations de l'enquête sont disponibles pour les entreprises, les gouvernements, les investisseurs, les associations et le public. Les données sont utilisées pour surveiller la croissance de l'industrie, de mesurer les performances, et de faire des comparaisons avec les autres sources de données afin de mieux comprendre cette industrie.

Population cible

La population cible est constituée de tous les établissements statistiques (parfois appelés entreprises ou unités) considérés comme faisant partie de l'industrie des cinémas (SCIAN 512130) selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) au cours de l'année de référence. Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est la présentation de films. Sont aussi compris les établissements dont l'activité principale est la prestation, à l'occasion, de services de présentation de films tels que les services offerts dans le cadre de festivals du film.

Échantillonnage

Il s'agit d'une enquête transversale par échantillon.

La base de sondage est la liste des établissements dont la partie admissible à l'échantillonnage est déterminée et fait l'objet d'un prélèvement. La base fournit des renseignements fondamentaux sur chaque entreprise, notamment : adresse, classification industrielle et renseignements provenant des sources de données administratives. La base de sondage est maintenue dans le Registre des entreprises de Statistique Canada et mise à jour à l'aide des données administratives.

L'objectif de l'enquête consiste principalement à produire des estimations pour l'ensemble de la branche d'activité -- entreprises constituées et non constituées. Les estimations sont calculées à partir de deux sources de données : une enquête par sondage auprès des entreprises dont le revenu brut d'entreprise est supérieur ou égal à un certain seuil (nota : le seuil varie selon les enquêtes et parfois selon les industries et les provinces d'une même enquête) et pour lesquelles on peut utiliser les données d'enquête ou les données administratives; et les données administratives pour les entreprises dont le revenu est inférieur au seuil donné. En ce qui a trait aux données provenant des fichiers administratifs, il est à noter que seuls des renseignements financiers peuvent être obtenus de cette source telle que les revenus, les dépenses, l'amortissement et les salaires, traitements et avantages sociaux. Des caractéristiques détaillées ne peuvent être obtenues que pour les établissements participant à la collecte des données.

Avant le tirage d'un échantillon aléatoire, les établissements sont classés en groupes homogènes (c.-à-d. des groupes portant les mêmes codes SCIAN, se trouvant dans la même province ou le même territoire). Des exigences de qualité sont établies, puis chaque groupe est réparti en sous-groupes appelés strates : tirage complet, tirage obligatoire et tirage partiel.

La strate à tirage complet englobe les principales sociétés sur le plan du rendement sectoriel (selon les revenus). La strate à tirage obligatoire est constituée d'unités prélevées en fonction des caractéristiques d'une structure complexe (entreprises à plusieurs établissements, à plusieurs entités juridiques, ayant plusieurs codes SCIAN ou se trouvant dans plusieurs provinces). Toutes les unités des strates à tirage complet et à tirage obligatoire font partie de l'échantillon. Les unités appartenant aux strates à tirage partiel font l'objet d'un tirage aléatoire simple.

La taille réelle de l'échantillon de l'année de référence 2010 s'est établie à 170 entités de collecte.

Définitions

Le **revenu d'exploitation** exclut les revenus de placements, les gains en capital, les gains extraordinaires et les autres montants qui ne sont pas de nature répétitive.

Les **dépenses d'exploitation** excluent les valeurs non encaissables, les pertes en capital, les pertes extraordinaires, l'intérêt sur les emprunts et les autres montants qui ne sont pas de nature répétitive.

La **marge bénéficiaire d'exploitation** est calculée comme suit : le revenu d'exploitation moins les dépenses d'exploitation, le tout exprimé en pourcentage du revenu d'exploitation. Cette donnée dérivée ne comprend pas l'impôt sur le revenu des corporations payé par les entreprises constituées en société et l'impôt sur le revenu des particuliers payé par les entreprises non constituées en société. Pour les entreprises non constituées en société, la marge bénéficiaire d'exploitation comprend la rémunération non payée aux associés et aux propriétaires qui n'est pas enregistrée comme salaires, traitements et avantages sociaux. C'est pourquoi l'estimation des bénéfices sera plus élevée dans les industries où les entreprises non constituées en société sont les contributeurs importants.

La catégorie **salaires, traitements et avantages sociaux** comprend les payes de vacances et les commissions de tous les employés pour qui un feuillet T4 a été rempli. Cette catégorie comprend aussi, entre autres, la part des avantages sociaux versée par l'employeur pour le Régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec et les cotisations d'assurance-emploi. Les salaires et les traitements ne comprennent pas les dividendes versés aux propriétaires actifs et ne comprennent pas la rémunération des propriétaires des entreprises non constituées en société : c'est pourquoi le niveau relatif des salaires, traitements et avantages sociaux sera moins élevé dans les industries où les entreprises non constituées en société sont des contributeurs importants.

Un **établissement statistique** actif est l'entité de production ou le plus petit groupe d'entités de production qui produit un ensemble de biens et/ou de services homogènes, dont les activités ne débordent pas les frontières provinciales et qui est en mesure de fournir des données sur la valeur de la production ainsi que le coût des principaux produits intermédiaires utilisés et sur le coût et l'importance de la main-d'oeuvre affectée à la production.

Évaluation de la qualité

Avant d'être publiés, les résultats combinés de l'enquête sont analysés pour la qualité globale; en général, cette opération consiste à examiner en détail les réponses individuelles (surtout celles des grandes sociétés), à revoir la conjoncture générale et les tendances historiques et enfin à comparer ces résultats avec les données d'autres sources.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la Loi sur la statistique et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Exactitude des données

Des unités échantillonnées qui ont contribué à l'estimation finale, le taux de réponse pondéré était de 90,9 %. Les CV ont été calculés pour chaque estimation produite. On peut obtenir ces CV sur demande.

Produits connexes

Choisis parmi les tableaux de CANSIM de Statistique Canada

361-0012 : Cinémas, statistiques sommaires, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), annuel (dollars sauf indication contraire) (70 séries)

361-0028 : Cinémas, dépenses d'exploitation, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), annuel (pourcentage) (21 séries)

Enquête(s)

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2416 - Enquête annuelle sur les industries de services : cinémas

Publications

Bulletin des industries de service, nº 63-018-X au catalogue.

Série d'études analytiques, Division des industries de service, no 63F0002X au catalogue.

Date de parution : Février 2012

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

Comment accéder à ce produit

Le produit nº 87F0009X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à *www.statcan.gc.ca* et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Périodicité : annuelle / ISSN 1916-9825

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-263-1136.

This publication is also available in English.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2012.

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de license ouverte de Statistique Canada :

http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent.

Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site *www.statcan.gc.ca* sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.